



Livret d'accueil

Ce livret d'accueil est destiné à vous délivrer les points essentiels lorsque vous suivez une formation chez nous.

**Nous vous recommandons de prendre un petit temps pour le lire.
Si vous avez des questions d'ordre administrative ou logistique, n'hésitez pas à nous contacter : Fabienne RUDLOFF : contact@evadi.fr ou par téléphone au 06.83.11.19.14.**

Pour toutes questions relatives au contenu de la formation, vous pouvez contacter vos référents formations inscrits sur le programme ou la convocation de la formation.

Nous restons à votre écoute pour toutes autres demandes.

Présentation

Qui sommes-nous ?

Eva-DI est un organisme de formation implanté en Normandie (Le Havre) dont l'offre est spécialisée sur les Troubles du Neurodéveloppement (TND) et, plus particulièrement, le Trouble du Développement Intellectuel (TDI).

Forte de son expertise et de sa posture pédagogique novatrice (coanimation, démarche concrète et réflexive grâce à des vidéos inédites...), Eva-DI déploie une offre de formation professionnelle au plus près des attentes des acteurs de terrain.

La transformation du secteur médico-social et la mise en œuvre des politiques inclusives engendrent une évolution majeure dans la façon d'accueillir et d'accompagner les personnes en situation de handicap afin qu'elles puissent trouver ou retrouver leur place dans notre société. Cette transformation nécessite davantage d'exigence, une mise à jour permanente des connaissances, des pratiques et des stratégies pédagogiques dans un contexte socio-économique contraignant.

Il est donc essentiel de pouvoir compter sur des acteurs dynamiques, pragmatiques et passionnés pour répondre à ces enjeux très forts. Eva-DI a été créée dans cette perspective afin de transmettre son expertise à travers différents modules de formation.

Les marchés sur lesquels se positionnent Eva-DI sont:

- Formations réalisées directement pour des clients (entreprises, collectivités, particuliers...)
- Formations réalisées en sous-traitance pour d'autres organismes de formations
- Formations attribuées dans le cadre d'appel d'offre

Les formations

La formation professionnelle est un moyen majeur, à la disposition de tous, pour acquérir des connaissances et compétences nécessaires à l'amélioration des pratiques professionnelles dans le secteur médico-social. C'est un investissement indispensable, autant pour les salariés que pour les employeurs, afin de s'inscrire dans une dynamique de bienveillance.

Nos formations

Nos formations ont été réfléchies et conçues par d'anciennes professionnelles du secteur médico-social qui connaissent bien les besoins et attentes du terrain. Les formations sont proposées en coanimation pour favoriser la dynamique des échanges et le croisement des regards entre les professionnels de secteurs et de missions très variés. Nos formations se veulent très concrètes, proches des réalités du terrain et s'appuient généralement sur des vidéos inédites d'Eva-DI de personnes concernées à analyser. Cette particularité pédagogique associée à l'expertise des formatrices confèrent aux formations d'Eva-DI un « petit truc en plus » : une analyse réflexive directement utilisable et applicable dans le quotidien professionnel !

Nos formations font l'objet d'une évaluation par les stagiaires et sont actualisées régulièrement, en fonction de la veille effectuée sur les différentes thématiques.

Nos intervenants

Fabienne RUDLOFF
Présidente Eva-DI
Formatrice
Psychomotricienne

Maria Teresa PENNISI
Directrice Générale Eva-DI
Formatrice
Psychologue

D'autres formateurs externes peuvent également assurer tout ou partie de certaines formations, au regard de leur expertise et de leur capacité à transmettre leurs savoirs et valeurs.

Les modalités d'intervention

Les formations peuvent être organisées en « inter » ou en « intra ».

En inter

La formation est planifiée à des dates précises et est assurée par nos formateurs dans des locaux adaptés et conformes. Eva-DI dispose d'un réseau local au Havre pour louer des salles de formations. Ces salles sont équipées d'un vidéoprojecteur, un tableau blanc, un paperboard, de tables et chaises.

Les stagiaires viennent de structures différentes ce qui favorise les échanges autour de diversités d'expériences. Des sessions Inter délocalisées peuvent être envisagées.

En intra

La formation est organisée en fonction des besoins d'une structure. Le contenu de la formation peut être le même que celui proposé par Eva-DI ou être personnalisé en fonction des besoins de la structure. Les dates sont définies en accord entre les parties (structure demandeuse et Eva-DI).

Pour consulter nos formations : vous pouvez cliquer sur [ce lien](#).

N'hésitez pas à nous contacter pour construire avec vous des modules spécifiques répondant à vos besoins.

Les modalités d'inscription et le déroulement de la formation

Si l'une de nos formations vous intéresse ou si vous souhaitez y participer, rendez-vous sur notre site internet : <https://www.evadi.fr> et cliquez sur l'onglet « contactez-nous ».

Complétez ensuite le formulaire de contact en indiquant la formation qui vous intéresse.

Nous reviendrons ensuite vers vous. Vous pouvez également nous contacter par mail : contact@evadi.fr

Pour les personnes en situation de handicap, Eva-DI a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que les modalités pédagogiques des contenus de ses formations en fonction des besoins. Dans ce cas, merci de nous en faire part par mail.

Comment s'inscrire concrètement ?

- ✓ Toute pré-inscription se fait en ligne ou par mail. Merci d'être vigilant à bien renseigner l'adresse mail du contact stagiaire car elle sera utilisée pour toute correspondance.
- ✓ Le référent de la formation reviendra vers vous pour confirmer la préinscription et valider votre éligibilité
- ✓ Dans le cas où il y aurait un trop grand nombre d'inscrits, Eva-DI validera les participations en fonction des dates d'inscription. Une liste d'attente pourra être constituée en cas de désistement.
- ✓ Une fois l'inscription validée par le référent de formation, une convention de stage nominative sera adressée au minimum 3 semaines avant le début de la formation. Elle devra être retournée dûment complétée et signée au moins 12 jours avant le début de la formation. Dans le cas contraire, l'inscription en pourra être retenue.
- ✓ Une convocation sera également envoyée aux participants. Vous y retrouverez : les informations de la formation (intitulé, dates, lieu,...), le nom du référent de la formation ainsi que ses coordonnées, un lien vers le site internet où vous trouverez : le règlement intérieur et le livret d'accueil.

Règlement intérieur

Le stagiaire s'engage à consulter le règlement intérieur et à le respecter en le signant.

Déroulement d'une formation

En amont de la formation

Un questionnaire vous sera envoyé afin de connaître vos attentes. Il est obligatoire de remplir ce questionnaire.

Le jour de la formation

- Vous signerez une feuille d'émargement
- Vous complétez un questionnaire d'auto-positionnement afin de vous auto-évaluer en fonction des objectifs
- Vous complétez un questionnaire de positionnement à l'entrée de formation afin d'évaluer vos acquis
- Notre règlement intérieur s'applique aux formations dispensées par Eva-DI et ne se substitue pas à celui d'autres locaux vous accueillant lors de nos formations.

A l'issue de la formation

Vous complétez un questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis à chaud à l'issue de la formation puis à froid quelques temps plus tard. Une attestation de réalisation ainsi qu'une facture vous seront délivrées.

Conditions de report et d'annulation de la formation

Voir les conditions générales de vente disponibles sur le site Eva-DI.

Références clients

Lors des enquêtes de satisfaction réalisées entre 3 et 6 mois après la formation, il est demandé aux clients de nous autoriser à utiliser leurs références.

Qualité et certification QUALIOPi

Politique Qualité

Notre système qualité s'appuie sur l'implication des membres d'Eva-DI. La qualité de nos prestations de formation est assurée par :

- Les bonnes pratiques professionnelles
- La qualité des services fournis à nos clients
- La satisfaction des exigences réglementaires et légales
- La connaissance et l'application des dispositions définies dans la démarche qualité.

Les Gérantes de la société Eva-DI sont responsables de l'animation et de la démarche Qualité. Elles veillent à sensibiliser l'ensemble des acteurs afin de répondre aux exigences clients, et vérifient que les processus sont correctement utilisés.

La certification qualité QUALIOPi est visée pour une mise en place en mai 2025.

Amélioration Continue

La finalité de la démarche qualité est la satisfaction des clients. La politique qualité se concentre sur le haut niveau de qualité de ses formations, sur l'écoute client et sur la réactivité de l'organisme de formation. La gérance d'Eva-DI s'attache à valoriser les compétences et à favoriser la participation et la responsabilisation de tous les acteurs à tous les niveaux de la hiérarchie.

Les différentes veilles assurées par les Gérantes, permettent d'assurer une dynamique d'amélioration continue (cohérence des actions menées, communication, résultats, satisfaction des clients,...).